

Trait d'Union

Journal municipal d'actualités et d'information de la commune de Rothau



Travaux
Le temps de la patience

N° 39 – Hiver 2019

SOMMAIRE

- 3 ■ Édito
Médaille du travail
- 4 ■ Les principales décisions du conseil municipal
- 5 ■ Changement d'horaires et point informatique
Réunion publique annuelle
- 6 ■ Recensement 2020
- 8 ■ Travaux sur le réseau d'eau potable
- 9 ■ Opération broyage
Parking de la gare
COPIL RD 1420
- 10 ■ Aménagement parc communal - Phase 1
- 11 ■ Fibre optique
Fête foraine 26/09 - 2/10
- 12 ■ PPRI
- 13 ■ Le mot de la Police Municipale
- 14 ■ Mobilité sénior
Âge d'or
Le réseau de gaz
L'EPF pour la Commune
- 15 ■ Fête des séniors
- 16 ■ Tour de France
- 18 ■ On a vu...
- 22 ■ Concours des maisons fleuries
Sur les traces de Steinheil
- 23 ■ La Boule Bruchoise
- 24 ■ Élections Municipales 2020
- 25 ■ Hommage à notre ami Jack
SAT PRO Avantage au commerce de proximité

- 26 ■ Déstockage de la filature
- 27 ■ Etat civil
- 28 ■ Quand l'ABC fait campagne
Calendrier des fêtes 2020



Travaux sur le réseau d'eau

COPIL RD 1420



SAT PRO Avantage au commerce de proximité

En couverture : Travaux sur le réseau d'eau potable dans la rue des jardins

TRAIT D'UNION

Mairie de Rothau
24, Grand'Rue
67570 ROTHAU
www.rothau.fr

• Directeur de la publication :
Marc SCHEER

• Rédactrice en chef :
Claire BECKER

• Comité de Rédaction :
Jean DUBOIS
Jean-Michel FRÊNE,
Martine KOENIGUER,
Catherine LE MENER,
Marine NELLAN,

Sébastien PAUL
Françoise VERET,
Dominique VITU

• Photos :
Jean DUBOIS,
Jean-Michel FRÊNE,
Jean-Paul MASSON,
Marc SCHEER

• Conception et réalisation
Mairie de Rothau

• Tirage 900 Exemplaires

ISSN 1817-857X

ÉDITO

L'année 2019 qui vient de se terminer a été une année riche en réalisations de tout genre. Certains pourraient penser que c'est l'approche des élections municipales qui est à l'origine de toutes ces études et de tous ces travaux. En fait, il s'agit plus d'un concours de circonstances car les dossiers sont souvent très lourds à porter et entre le moment où l'on décide de faire et le moment où on réalise, il peut se passer plusieurs mois, voire plusieurs années. Prenons par exemple la rénovation de la mairie : ce dossier a nécessité un gros travail préparatoire pour obtenir le maximum de subventions, notamment le label BBC et la création de logements sociaux mais grâce à cela, l'enveloppe budgétaire qu'on s'était fixée a été respectée. Par ailleurs, il y a parfois des opportunités qui se présentent de manière imprévisible et qu'il faut saisir car elles ne se représenteront pas de sitôt comme l'acquisition d'un terrain bien placé (un cas sera détaillé dans ces pages). Il faut donc se réjouir que, malgré la baisse de nos dotations, on ait pu encore réaliser certains projets, sans augmenter nos impôts locaux. Certes, il reste encore beaucoup à faire et tant qu'on avance, il y a de l'espoir !

Pour l'année qui vient de débiter, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, du CCAS et de l'équipe technique communale, une très, très bonne année pleine de sourires et de belles satisfactions.

Marc SCHEER

Médaille du travail

Elle est de ces personnes dont on imagine qu'elles ont toujours le sourire.



Tout le monde la connaît ou presque. En tout cas, tous ceux qui ont fréquenté l'école maternelle depuis ces 22 dernières années la connaissent et elle aussi connaît presque tous ceux qui, de Rothau ont, jusqu'à 25 ans !

Il semble même que les années passant, elle accueille aujourd'hui à l'école les enfants des premiers enfants accueillis au début de sa carrière.

C'est tout naturellement et avec un grand plaisir que Marc Scheer a remis la médaille pour 20 années au service du public à Patricia ROPP.



Entre souvenirs et anecdotes, tout le monde s'est réjoui qu'elle accepte de « repartir » pour la même durée. Il semble que ce soit à l'ordre du jour de certaines discussions actuelles...

Le plan canicule a été activé en juin et juillet 2019, 50 personnes ont été contactées par téléphone dont 9 ont demandé à être rappelées et 22 personnes ont été visitées à domicile.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie par téléphone au 03 88 97 02 02

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2019

- Opposition au transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement des eaux usées au 1er janvier 2020
- Mobilisation fonds de solidarité communal du Département pour travaux de renforcement et sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable rues du Bambois et des Jardins
- Approbation travaux terrassement et pose clôture parc communal
- Approbation nouveau plan de circulation et stationnement rue des Jardins
- Mise à disposition de locaux au Château des Espagnols pour micro-crèche
- Reconduction concours maisons fleuries

Juillet 2019

- Subventions 2019 aux associations
- Recomposition du conseil communautaire de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche l'année précédant celle du renouvellement général du conseil municipal

Septembre 2019

- Fixation conditions location terrains communaux
- Subvention classe découverte école

Octobre 2019

- Convention avec Établissement Public Foncier d'Alsace concernant l'acquisition de la propriété Moritz
- Adoption convention prévoyance concernant personnel communal

Novembre 2019

- Fixation rémunération des agents recenseurs
- Adoption assurance des risques statutaires proposée par centre de gestion du Bas-Rhin

Décembre 2019

- État de prévision des coupes et travaux en forêt communale en 2020

Changement d'horaires et point informatique

Pour mieux répondre aux différentes sollicitations et pour permettre l'accès à un point informatique, les horaires d'ouverture et d'accueil de la Mairie s'adaptent.

lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 9h à 12h

mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

lundi et vendredi après-midi : sur rendez-vous

Nouveauté annoncée depuis quelques semaines mais réellement mise en œuvre au début 2020 : l'accès à un point informatique.



Pourquoi un tel équipement ?

Nous constatons tous de jour en jour une augmentation des sollicitations diverses pour nous connecter à tel ou tel site pour réaliser telle ou telle démarche. Au quotidien, si cela est une évidence pour les nouvelles générations, il n'en est pas forcément de même pour tout le monde. Certaines tempes grisonnantes ont parfois du mal à réaliser de simples démarches par internet tant le vocabulaire et les procédures peuvent être rébarbatifs voire incompréhensibles. Il y a un peu plus de dix ans, nous devions retenir quelques numéros, compte bancaire et code de carte, numéro de sécurité sociale, codes de cadenas ou de porte... Aujourd'hui vous n'existez quasiment plus si vous ne disposez pas d'une adresse email, d'un login, d'un identifiant et de mots de passe tous plus compliqués les uns que les autres avec des minuscules, des majuscules, des chiffres et au moins un caractère spécial. Le mieux est de se doter d'un carnet dans lequel tout est noté. Encore faut-il se rappeler où il est rangé et comment y sont enregistrées les données. Parfois cela s'apparente à une réelle épreuve que de s'y retrouver. Ensuite tout le monde ne dispose pas de l'appareil adéquat et l'abonnement à internet n'est toujours pas une évidence pour certains, qui pour contrainte budgétaire, qui par ignorance du fonctionnement, qui encore par crainte pour ses données, etc....

Alors pour aider ceux qui sont moins familiers du dispositif, la municipalité a décidé de se doter d'un ordinateur installé dans un espace à l'écart du passage qui servira à tous ceux qui souhaite se connecter pour réaliser leurs démarches.

L'utilisation de cet ordinateur pourra se faire les lundis et vendredis après-midi et uniquement sur rendez-vous. Ces deux demi-journées permettent à notre chargée d'accueil d'être disponible si vous demandez son assistance.

Ce nouveau service entièrement gratuit a trouvé un écho favorable auprès de bon nombre de visiteurs lors de la matinée portes ouvertes du mois d'août dernier.

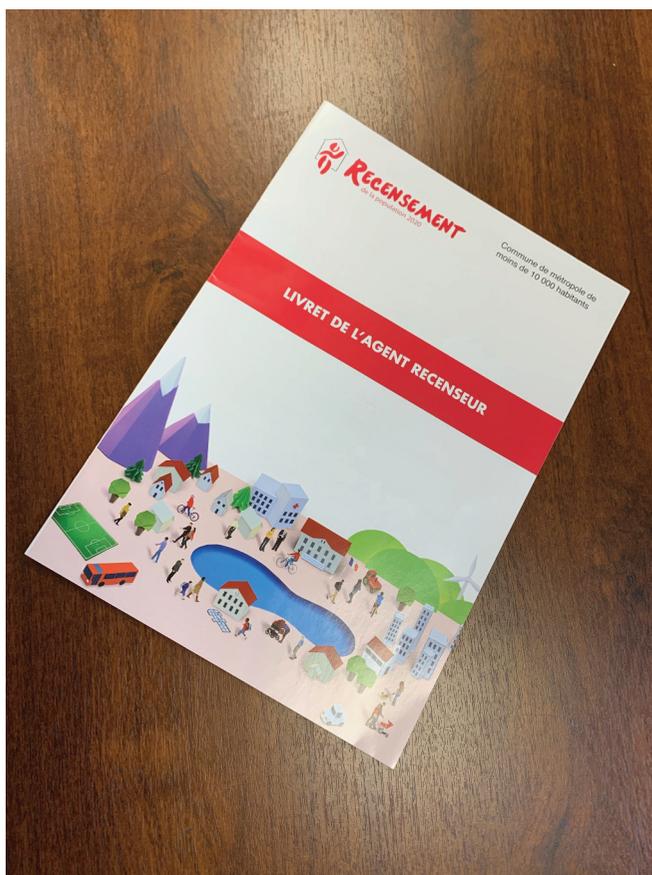
Donc si vous avez besoin d'aide pour vos démarches, prenez rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 03 88 97 02 02.

Réunion publique annuelle

Vous êtes cordialement invités à la réunion publique qui sera l'occasion d'une rétrospective de la vie du village au cours de l'année écoulée et comme tous les ans l'occasion de répondre à vos questions sur les projets en cours.

31 janvier 20 heures à la salle polyvalente.

Recensement 2020



À quoi sert-il? Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune.

C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs. Pour cette campagne il s'agit de :

Mme MALAISE Denise qui interviendra rue des déportés - rue de la glacière - rue du bambois - rue de la rothaine

M. ROUGRAFF Bernard dont le secteur désigné est rue de Schirmeck - rue de la Forêt - rue Madeleine Brûlé - rue Gustave Brion - rue Nicolas Wolff - rue des Roches Blanches - rue de la Gare - rue des Jardins

Mme SCHMITT Laurence qui œuvrera dans la grand' rue - chemin de Solbach - rue Pierre Marchal - rue du bas-heydé - rue du haut-heydé - rue de la bessatte

Mme WEBER Nadia qui aura à intervenir rue du château - rue de la renardière - rue du haut-bout - résidence les prunelles - rue du maréchal - place du Gal de Gaulle - rue de la fonderie

L'Insee participe à leur formation..

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Nos agents administratifs envoient les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet étant directement enregistrées par cet organisme.

L'Insee procède à la saisie et au traitement de l'ensemble des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Dans les 7000 communes de moins de 10000 habitants concernées :

du jeudi 16 janvier au samedi 15 février en France métropolitaine, Antilles et Guyane, du jeudi 30 janvier au samedi 29 février à La Réunion.

Dans toutes les communes de 10 000 habitants ou plus, seulement une partie de la population est concernée par le recensement qui se déroule :

du jeudi 16 janvier au samedi 22 février en France métropolitaine, Antilles et Guyane, du jeudi 30 janvier au samedi 7 mars à La Réunion.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de

l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Nous vous proposons de leur réserver le meilleur accueil possible. C'est dans l'intérêt de tous.



Travaux sur le réseau - d'eau potable

D'importants travaux sur le réseau d'eau potable ont été réalisés.

Pendant le second semestre de l'année, ils ont concerné la rue des Jardins, une partie de la rue de la Forêt, les rues du Bambois avec un bouclage avec la rue Nicolas Wolff. Effectués par l'entreprise Eurovia, sous la maîtrise d'œuvre du Sivom, ils avaient pour but de rénover et renforcer le réseau de distribution de l'eau potable, d'améliorer la sécurité incendie et aussi de minimiser les pertes car, vu le réchauffement climatique qui s'annonce, il est primordial d'économiser nos ressources en eau. D'ailleurs cet été, malgré de faibles précipitations, aucune coupure d'eau n'a été observée.



Avec ces travaux, le programme ne s'arrête malheureusement pas là et dans les années futures, l'effort devra être poursuivi, notamment au niveau de la Grand Rue, mais cela est une autre histoire, plus complexe encore !



La municipalité tient aussi à remercier les riverains qui, dans leur grande majorité, ont fait preuve de patience et de compréhension malgré la gêne occasionnée dans leur vie quotidienne. Encore merci à eux.



Opération broyage

Le 26 octobre une dizaine de vos élus qui étaient disponibles se sont regroupés à la Suchette.

Cette opération de collecte puis de broyage des déchets verts semble toujours très appréciée. Elle permet de traiter les résidus de taille de façon la plus écologique possible et de rendre service à ceux qui sont encombrés par ces végétaux parfois très volumineux. Une sorte de cercle vertueux bon pour la planète !



Parking de la gare

L'aménagement du parking de la gare devrait débuter au courant du premier semestre de l'année 2020.

Ce projet comporte environ 80 places de stationnement, un arrêt de bus, un abri vélo de 9 places et un traitement des quais pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à celles porteuses d'autres handicaps. Patience et compréhension sont requises.



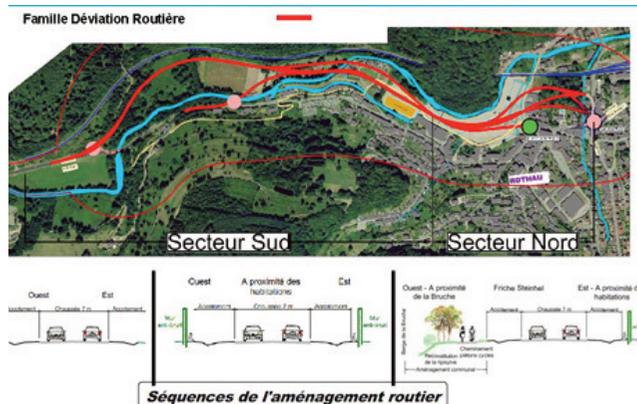
COPIL RD 1420

Le Comité de pilotage pour l'aménagement de la traversée de Rothau s'est réuni le 4 décembre à la mairie en présence de Frédéric Bierry.

Accompagné des services du Département chargés des projets routiers et des bureaux d'études, tous étaient réunis pour une présentation des résultats des premières enquêtes, notamment de l'enquête auprès des commerçants locaux ainsi que des études environnementales. À travers ces premiers retours, il apparaît que la solution qui consistait à faire démarrer le « contournement » dès le rond-point à l'entrée du village en passant dans le parc Steinheil présente beaucoup trop d'inconvénients et sera très certainement abandonnée. Reste donc l'option d'un début d'aménagement à partir de l'Eglise Catholique. Mais d'emblée il faut préciser et insister sur le fait que toutes les études sont loin d'être terminées et qu'aucune conclusion définitive n'a été prise quant au tracé exact et qu'il y aura encore une enquête publique où chacun pourra s'exprimer.

Un point sur ce dossier sera notamment fait lors de la réunion publique du 31 janvier au cours de laquelle l'équipe municipale reviendra sur les différentes étapes en cours. Si aujourd'hui le temps est aux études de toutes sortes, vos élus, eux, concentrent leur travail sur ce qui leur semble être les

vraies préoccupations locales : le devenir de la zone des chalets et l'avenir du camping.



Aménagement du parc communal – Phase 1

Parmi les dossiers engagés sur le second semestre 2019 l'un des plus spectaculaire est celui de l'aménagement du parc communal.



Si dans l'esprit collectif les premiers mois de l'année ne sont pas les plus propices au terrassement et aux arrangements d'envergure il n'empêche que les travaux d'agencement de cet espace ont d'emblée changé notre point de vue sur l'endroit.



Les premières esquisses de projets remonte à avril 2012, 7 ans déjà !

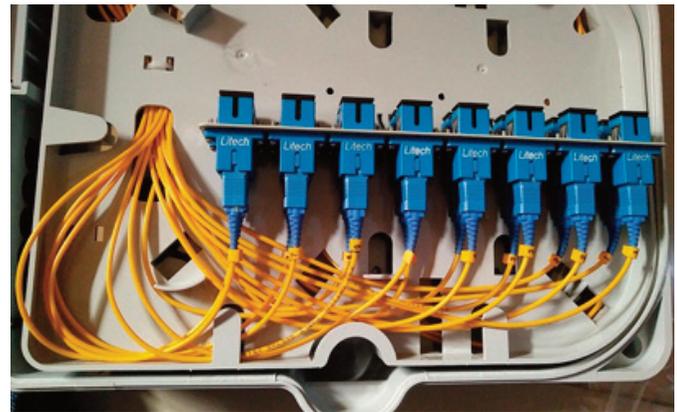
La contrainte budgétaire ajoutée aux projets urgents nous demandaient régulièrement de reporter ces travaux. À l'époque déjà, l'idée était de faire de ce lieu un endroit libre d'accès et ouvert pour permettre à tous de bénéficier d'un espace facilement accessible en renforçant sa vocation de détente et en le mettant en valeur avec un projet de réaménagement peu ambitieux pour préserver les finances communales. Un second objectif était aussi d'embellir le site, d'offrir des usages variés et de qualité en aménageant des espaces différents et notamment de jeux, en plantant des arbustes, en réengazonnant et créant un cheminement autour de bancs. Le maintien de l'espace de toilettes publiques au moins hors période de gel est prévu.



Aujourd'hui, un plan d'aménagement paysager est engagé qui devrait nous permettre de profiter de l'ensemble dès les premiers beaux jours du printemps si tout va bien !

Fibre optique - à Rothau

Conformément aux accords passés par la Communauté des Communes avec la société SFR, les travaux concernant le déploiement de la fibre optique ont débuté dans notre commune avec la pose de deux armoires techniques, l'une sous le panneau électronique au niveau du rond-point et l'autre Grand Rue, en face de l'église catholique. Au courant de l'année 2020, la fibre optique sera déployée vers les habitations, l'objectif étant qu'en 2021 tous les habitants de la commune, s'ils le désirent, puissent bénéficier d'un branchement avec la fibre optique FttH. Rappelons qu'initialement ce déploiement relevait d'une tranche conditionnelle dans le cadre du



déploiement de la fibre avec Rosace (Réseau d'Initiative Publique Régional du très haut débit en Alsace) et n'était prévu qu'après 2023, avec un coût pour la Communauté des Communes de 175 € par prise installée soit pour les 9 communes concernées par cette tranche conditionnelle une somme de 1 305 675,00 € à déboursier. Il s'agit donc d'une économie substantielle pour la Comcom et surtout d'un gain de 2 années sur le planning prévu pour les travaux !

Une réunion d'information se tiendra à Rothau le 17 janvier à 19 heures au Royal. Toutes celles et ceux intéressés par le sujet sont cordialement invités à cette occasion.

Fête Foraine du 26/09 au 2/10

Une nouvelle édition sous le signe de la détente avec le beau temps.



Elle s'est déroulée comme d'habitude fin octobre, et l'inauguration le samedi après-midi, s'est faite en présence du Député Laurent Furst et du Président du Conseil Départemental Frédéric Bierry. Toujours dans une bonne ambiance, en présence de nombreux membres des associations locales, en particulier de la Fanfare de Rothau, de la Croix Rouge, de Rothau en Fête et du cinéma Le Royal, ce fut de l'avis de tous, un moment très convivial. Après avoir fait le tour des

différents manèges présents et avoir écouté les différents discours, tout le monde a été invité à la dégustation des knacks et du pot de l'amitié offert par la boucherie Hauschka, le Bon Pain et le Restaurant de la Place. Merci à eux pour leur fidélité et leur participation sans faille.

Petit bémol cette année : certains forains ont fait faux bond au dernier moment, d'autres ne sont restés que quelques jours et ont quitté Rothau bien avant la fin de la fête. Espérons que cela ne se renouvellera pas en 2020 !



Plan de Prévention du Risque d'inondation - PPRI

En date du 13 décembre 2019, le Préfet du Bas-Rhin, Préfet de Région Grand-Est, a approuvé le Plan de prévention du Risque Inondation de la Bruche - Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Les communes concernées par ce PPRI sont : **FOUDAY, LA BROQUE, LUTZELHOUSE, MUHLBACH SUR BRUCHE, PLAINE, ROTHAU, RUSS, ST BLAISE LA ROCHE, SAULXURES, SCHIRMECK, SOLBACH, URMATT et WISCHES.**

Les inondations sont les catastrophes naturelles les plus fréquentes en Europe. La France n'échappe pas à ce phénomène naturel qui constitue l'un des risques naturels majeurs le plus prégnant sur le territoire national. La Vallée de la Bruche a également été impactée à diverses

reprises au cours de son histoire par des crues importantes, avec quelquefois des dégâts considérables, ayant entraîné des décès. Ces différents événements, la demande croissante en matière d'urbanisation et la politique nationale volontariste de prévention des risques d'inondation ont conduit le Préfet du Bas-Rhin à engager dès 2011 l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation sur 35 communes. La direction départementale des territoires du Bas-Rhin, avec l'appui de différents bureaux d'études, a mené un large travail de définition des zones inondables par débordement de cours d'eau sur ces 35 communes. Le résultat de ces études a confirmé l'importance des risques d'inondation sur le territoire de la Vallée de la Bruche et a permis d'en affiner la connaissance afin de les prendre en compte au mieux dans les politiques et projets d'aménagement. Les études et la concertation pour aboutir au règlement du plan de prévention des risques d'inondation et à son zonage ont été conduites conjointement sur les 33 communes impactées: ces documents y sont donc directement applicables, notamment en ce qui concerne la délivrance des autorisations d'urbanisme.



Conformément à l'article R.562-9 du code de l'environnement, ce dossier est tenu à la disposition du public en Mairie.

Le mot de la police municipale

La cohabitation entre le piéton, l'automobiliste et... le passage piéton ! Code de la route, bon sens, civisme ou courtoisie ? Qu'est-ce qu'un passage piéton et comment l'utilise-t-on ?

Si nous en parlons dans ce numéro, c'est d'abord suite à un constat dans la rue et ensuite à l'issue de réflexions et questions des élèves des écoles de Rothau, à qui, en partenariat avec les enseignants, nous apprenons à utiliser la route en toute sécurité, voyant l'attitude des adultes automobilistes et piétons, ils mettent en doute notre crédibilité et surtout risquent de se mettre en danger.

Rappel réglementaire :

R415-11 du Code de la route, le conducteur doit :

"Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre." En cas de manquement, il peut se voir délivrer une amende de 135 € et un retrait de 6 points.

Et une règle aussi pour le piéton : article R412-37 :

Les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Ils sont tenus d'utiliser le passage piéton lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres

Le piéton peut se voir délivrer une amende de 4 € s'il ne respecte pas le Code de la route.

Nous apprenons aux enfants qu'à l'approche d'un passage piéton, ils doivent s'annoncer en marquant un arrêt devant la chaussée, regarder à droite et à gauche de façon à vérifier s'il arrive un ou des véhicules et de ce fait d'être vu par l'automobiliste. Ensuite, il attend que le ou les véhicules soient à l'arrêt pour traverser.

Nous expliquons aux enfants que l'automobiliste lui, en approchant d'un passage piéton regarde également de chaque côté afin de vérifier s'il y a un piéton qui veut traverser. Si c'est le cas, il doit s'arrêter et le laisser traverser en toute sécurité.

Mais c'est là que les questions fusent :

« Mais Monsieur, les automobilistes ne le font pas, des fois avec ma maman on est obligé d'attendre cinq minutes avant qu'il y en a un qui s'arrête ! » « Ben moi ma maman a failli se faire écraser avec la poussette »

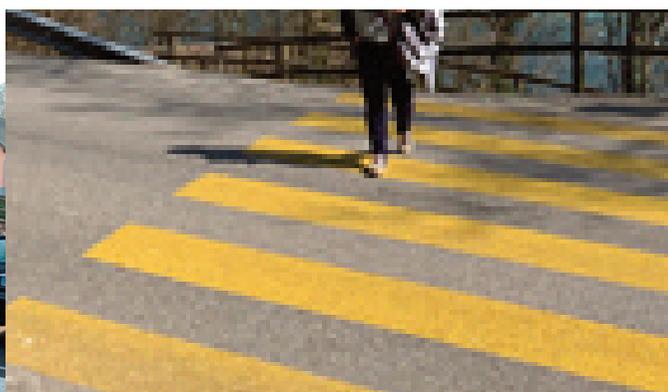
Nous avons également constaté l'arrivée d'un nouvel utilisateur des passages piétons :

« le SMOMBIE » traduction : mélange de syllabe entre le smartphone et zombie.

Un grand danger également cette fois pour l'automobiliste qui voit traverser une personne les yeux rivés sur son smartphone sans voir le danger qui arrive ! Et en cas d'accident, ce sera le conducteur le fautif.

Dans les prochains temps poursuivant le travail engagé avec les enseignants de l'École Gustave Steinheil, les règles du Code de la route pourront être apprises aux enfants et pourquoi pas rappelées à leurs parents.

Montrons l'exemple !



Mobilité seniors

Pour rester en forme

Le CCAS, en partenariat avec NATURE & FIT, propose des moments d'entretien physique, ludiques, doux et adaptés pour les seniors tous les mercredis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente "Le Royal".

Actuellement, une douzaine de personnes y participent, n'hésitez pas à les rejoindre pour partager un moment convivial, améliorer votre mobilité, votre concentration et votre équilibre au quotidien. Ces rencontres sont gratuites et animées avec bonne humeur par Virginie.

Âge d'or

Ou récré des aînés

Le 15 novembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël de la récré des aînés dans une ambiance chaleureuse et joviale. À cette occasion, le CCAS a offert aux participants un petit présent en souvenir des bons moments partagés au courant de l'année écoulée.

Le réseau de gaz

GRDF, le gestionnaire du réseau de distribution de gaz étend son réseau.

Le réseau de gaz s'est étendu avec une prolongation dans la rue Nicolas Wolff et la rue de la Forêt. D'autres extensions pourraient être envisagées en fonction des travaux prévus et des demandes des riverains.

L'EPF pour le compte de la Commune

L'EPF (Établissement Public Foncier) vient d'acquérir pour le compte de la commune de ROTHAU la propriété MORITZ située rue de Schirmeck.

Cette acquisition est apparue d'un intérêt majeur pour la commune car, placée au centre du village, à côté du Royal. L'achat par l'EPF permet à la commune de monter un projet tranquillement dans les cinq années à venir, ce qui laisse le temps de la réflexion et de la concertation. En effet, il conviendra de bien définir qu'elle est la meilleure utilisation de cet espace et il est certain qu'il suscitera plein d'idées différentes.



Fête des Séniors

Une nouvelle belle fête organisée le 8 décembre.

Avec au programme cette année une animation proposée par l'Association Scène & Danse dont l'école de danse moderne, accueille les élèves les mardis soir ou mercredi après-midi selon l'âge des participants, à la salle polyvalente.



Tour de France - à Rothau

Il est passé très rapidement par chez nous et, à la télévision, la publicité a remplacé les seules images que les caméras auraient pu braquer sur notre village...

Nous en avons quand même pleinement profité. Retrouvez toutes les photos de l'équipe communale formée pour la journée sur www.rothau.fr en suivant le lien Tour de France 2019.





ON A VU...

La Fanfare de Rothau participer une nouvelle fois en musique au défilé des Sans-Culottes à Mutzig.



La Fanfare toujours enchanter les spectateurs lors de son traditionnel concert de Noël au temple.



Rothau et sa salle polyvalente très sollicités notamment pour la soirée bavaroise de Rothau en Fête, le bal de la Croix Rouge et la fête de la Sainte-Barbe des Pompiers.



Et on espère voir encore souvent un voisin comme Charles prendre du temps pour embellir notre environnement... merci!



ON A VU...



Des Rothauquoises et des Rothauquois heureux de découvrir les nouveaux locaux de la Mairie lors de la journée portes ouvertes.



Des pompiers, des gendarmes et des élus pour un énième accident sur la RD 1420!

De la peinture blanche redonner toute sa place au marquage routier...



Des moments incroyables sans aucune circulation au centre du village pendant de longues minutes sans qu'aucune route/rue ne soient interdites à la circulation, le 3 octobre vers 14 heures!

ON A VU...

Le partenariat avec L'ESAT à nouveau opérationnel pour la reprise de la cantine pour quelques élèves de l'école élémentaire.



Dans le cadre des Scènes Sauvages une représentation théâtrale de qualité dans le parc communal avec un aménagement original de l'espace.



Le chantier de la future piscine intercommunale entrer dans une nouvelle phase de finitions et donc plus proche de l'ouverture...



En marge de la construction de la piscine à La Broque, en mesure de compensation environnementale, la démolition de l'ancienne station d'épuration de l'usine Steinheil.



ON A VU...



Le passage à niveau du côté de la Gare remis en état.

La signalisation de la piste cyclable mise en place même si quelques ajustements restent à faire.



La Mairie mise en valeur par un éclairage de saison pendant le temps des fêtes. Une réussite à reproduire ailleurs?



Des récoltes exceptionnelles de champignons au cours d'un automne pluvieux.

Concours des maisons fleuries

C'est au cours de la réunion publique du 31 janvier que seront récompensés les lauréats 2019 dont voici la liste :

Mme RICHARD Monique	71 grand' rue
M. MOREL Richard	9 rue du Château
Mme BANEAU Jeannine	17e rue du Haut-Bout
M. et Mme GRISNAUX Raymond	17a rue du Haut-Bout
M. FEYERTAG Patrick et Mme BLEYER Isabelle	5 rue du Haut-Bout
Mme FERRY Danielle	10a rue du Château
Mme GAST Elisabeth	10 place du Général de Gaulle
M. et Mme GROSHENS Jean	26 rue des Déportés
M. et Mme MARCHAL Gilbert	29 rue des Déportés
Mme KOENIGUER Sylvie	32 rue des Déportés
M. et Mme ATZENHOFFER Gérard	1c rue du Bambois
M. MUGLER Christian	13 rue de Schirmeck (Mention : originalité)
M. et Mme ZOOG Jean-Claude	20a rue de Schirmeck
Mme CLAULIN Frieda	33 rue de Schirmeck
M. et Mme MOREL Emile	36 rue de Schirmeck
Mme PASCHETTO Odette	6 rue Nicolas Wolff
M. et Mme MAHDI Nasser	4 rue des Roches Blanches
M. et Mme KRIEGER Julien	3 rue Madeleine Brûlé
M. et Mme BETSCH Olivier	37b rue de Schirmeck
Mme REITHOFER Monique	25 grand' rue

Mention spéciale du jury attribuée à

Résidence La Rothaine 37a à 37e rue de Schirmeck

Pour les commerçants

Au Bon Pain 2 place du Général de Gaulle

Sur les traces de Steinheil...

Le dimanche 22 septembre une cinquantaine de personnes ont participé à la première randonnée du patrimoine "sur les traces de l'industrie textile" de Rothau et La Claquette.

Organisée par un groupe d'anciens salariés de l'usine Steinheil de Rothau réunis dans le cadre du projet Maison de l'engagement, cette randonnée avait pour objectif de partir à la découverte du riche passé textile en cherchant les traces de cette histoire dans le paysage. Sous un soleil encore estival, le groupe parti de la gare de Rothau s'est rendu devant les friches des anciennes usines Marchal à La Claquette, est passé devant le stade Alfred Lutz et le CISVB avant de traverser la friche de

l'usine Steinheil et de monter au-dessus du cimetière de Rothau avant de rejoindre le temple où était proposée une exposition de photos et d'objets en lien avec l'usine Steinheil. Si beaucoup de bâtiments ont été détruits, le groupe a pu découvrir des emplacements, des lieux, des maisons qui montrent que ce passé industriel structure encore l'espace urbain. Les anecdotes et témoignages ont rendu ce parcours vivant et ont permis à certains participants de se remémorer de beaux souvenirs.

Fort de ce succès, le groupe d'anciens salariés continue de se réunir régulièrement et souhaite renouveler l'expérience. Ouvert à tous, il sera heureux d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent participer à la valorisation de cette histoire et de cette mémoire. Le groupe est également à la recherche d'objets, photos, documents, pour enrichir une future exposition.

Contact : Sébastien PAUL 06 81 03 60 21

La boule Bruchoise

En cette fin d'année sportive, La Boule Bruchoise compte 22 licenciés hommes, 9 licenciées femmes, 7 membres loisirs et 8 licenciés jeunes.

Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis de 18 h à 22 h, au stade de La Suchette à Rothau et l'école de pétanque est ouverte le mercredi de 14 h à 16 h.

La saison 2020 commencera en janvier, ainsi, si vous souhaitez rejoindre LBB, il est nécessaire de vous faire connaître auprès de la Présidente Aurélia Ernwein, soit par téléphone au 06 84 42 45 60 soit par mail: laboulebruchoise@gmail.com

L'assemblée générale qui s'est tenue le 1er décembre dernier dans les locaux de la Mairie de Rothau a eu parmi ses invités Messieurs les Maires de Rothau, La Broque et Schirmeck, qui ont su par leurs discours motiver les licenciés pour pérenniser leurs parcours pour la saison prochaine.

Pour une première saison, le palmarès de l'association est impressionnant :

CDC = Championnat Des Clubs

Champion division CDC-O-3 E (catégorie homme)

Champion division CDC-F 1B (catégorie femme)

CLASSEMENT CLUB BAS-RHIN

15e sur 61 clubs référencés affiliés par le comité départemental

JEUNES

TÊTE À TÊTE

Vice-champion départemental benjamin Alenzo Absalon

½ finaliste championnat départemental cadet Nicolas Paquet

DOUBLETTE

Champion départemental benjamin Alenzo Absalon/Killian Kenner (CBS)

Vice-champion départemental benjamin Jean Ernwein/Yves Ernwein

½ finalistes championnat départemental minime Pierre Ernwein/ Mathéo Velcin

TRIPLETTE

Vice-champion départemental minime Pierre Ernwein/Mathéo Hamelain/Mathéo Velcin (Qualifiés pour le championnat régional Grand Est)

Vice-champion départemental cadet Nicolas Paquet/Alexis Muller (PC Oberhoffen) /Nicolas Beyl (PC Wantzenau) (Qualifiés pour le championnat régional Grand Est)

½ finalistes championnat régional Grand Est cadet (Qualifiés pour le championnat de France)

Victoire: National de l'ASPTT (Strasbourg), concours B, juillet 2019, cadet Nicolas Paquet/Alexis Muller (PC Oberhoffen) /Nicolas Beyl (PC Wantzenau)

Détection régionale du Grand Est fin septembre 2019 à Amnéville: Nicolas Paquet

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SENIOR

TÊTE À TÊTE

½ finaliste championnat départemental Marie Claude Krieger (Qualifiée pour le championnat régional Grand Est)

DOUBLETTE

¼ finale jeu provençal championnat départemental Gautier Bregeot/Thierry Rheims

TRIPLETTE

¼ finale championnat départemental Jean-François Acker/Thierry Rheims/Gautier Bregeot (Qualifiés pour le championnat régional Grand Est)

½ finaliste jeu provençal championnat départemental Cédric Absalon/ Jean François Acker/ Sébastien Velcin (Qualifiés pour le championnat régional Grand Est)

Coupe de France & Coupe d'Alsace

Coupe de France: défaite au 4e tour face au Club Bouliste Strasbourgeois.

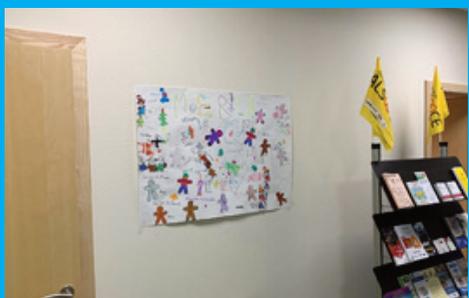
Coupe d'Alsace: 1/8e de finale, défaite contre Gamsheim

RÉSULTATS DES COACHS

Marie-Claude Krieger: Champion division CDC-F 1B (catégorie femme)

Patrick Hamelain: Champion division CDC-O-3 E (catégorie homme)

Michel Ernwein: Champion régional Grand Est Triplette junior



Merci aux enfants qui ont dit merci !

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



Homage à notre ami Jack Jean-René JACQUOT

Rothau en Fête - Cinéma le Royal

“Parmi nous à REF, depuis plus de quinze ans, il était toujours volontaire un peu râleur, mais souvent à bon escient. Pas avare de son temps, c’était une figure de notre association” se souvient Alain.

“Il appréciait les moments conviviaux comme la petite bière entre copains à l’entracte ! précise Jean.

“Toujours présent aux réunions et un gros respect pour sa Maman, car il voulait rentrer à l’heure pour souper. Donc les présidents organisaient les réunions en conséquence” partagent encore Alain et Jean.

Il manquera à tout le monde ; merci jack pour toutes ces années de bons moments avec toi.



SAT PRO - avantage commerce de proximité

En marge du passage du Tour de France dans la Commune, voici une petite anecdote...

Le projet porté par vos élus était de faire du passage du Tour de France par chez nous un moment de fête. Les animations organisées par différents commerçants assuraient une belle visibilité à l’évènement.

Pour compléter, les demandes des autorités pour que la Municipalité assure un minimum de présence pour sécuriser, renseigner, aider impliquait de mettre à disposition, sur des points stratégiques des personnes disponibles pour cela. L’idée de rendre l’identification facile de ces personnels est alors apparue comme une évidence. Une casquette et un gilet feraient l’affaire, le ton rouge devant rappeler le blason communal.



Nous sommes mi-juin, une commande expresse est passée par internet. Celle-ci n’arrivera jamais !

C’est donc le vendredi 5 juillet en plein déménagement de la Mairie qu’une solution de secours devait être trouvée. Et c’est auprès de Carine BERNARD du commerce local SAT PRO que tout s’est arrangé.

En moins d’une demi-heure, le fournisseur était trouvé, la maquette pour l’impression créée et transmise dans l’heure. La livraison est intervenue le lundi suivant, soit deux jours avant l’évènement, week-end compris ! Cerise sur le gâteau, tout cela moins cher que prévu !

Lisons ceci comme une preuve supplémentaire de l’intérêt du commerce de proximité auquel l’ensemble de vos élus est très attaché.

Déstockage de la filature

Découvrons la nouvelle adresse tendance à Rothau au 42 Grand' Rue. Ne manquez pas le Déstockage de la filature ouvert depuis début décembre et qui est peut-être déjà un petit peu à l'étroit...

Après 18 ans dans une grande entreprise d'ampoules, Frédéric Wagner a saisi l'opportunité offerte par une restructuration dans l'établissement de Molsheim pour affiner son projet et démarrer une nouvelle vie professionnelle. L'idée d'ouvrir un commerce de déstockage a rapidement été une évidence. Fins de séries, parfois emballages abîmés, voire quelques produits avec des défauts d'aspects, déstockages d'usines ou encore produits de ventes aux enchères sont son fond de



commerce. Il voulait s'implanter sur le bourg centre pour s'assurer la visibilité nécessaire à la réussite de son entreprise. Finalement, pour des raisons diverses, espace, accessibilité, capacité des locaux, parking, etc. sera à Rothau qui présente bien des qualités aux yeux de l'entrepreneur qui cherche déjà à agrandir son espace de travail, stocks obligeant !

Oui, à peine après un mois d'ouverture au public du mercredi au samedi de 9 à 12h00 et de 14 à 18h00, un rythme de croisière semble déjà s'installer et les opportunités d'affaires, de bonnes affaires, semblent se bousculer. Des vêtements, chaussures, et accessoires de mode à l'électroménager en tout genre, de nombreux produits sont disponibles. Actuellement par exemple, un stock de laine est mis en vente. Pour tout savoir, il suffit de consulter sa page Facebook.

En cette période de vœux les nôtres accompagnent ce créateur que nous accueillons avec plaisir pour une activité sans concurrence sur le secteur. Bon vent pour la suite !



ÉTAT CIVIL

Naissances

Maïna MASSON	29 août
Tess GAULLIER	30 septembre
Didier SCHNEIDER	27 novembre
Tobias MAIRE	15 décembre

Mariages

Frédéric DARMIGNY et Corinne LAUDE	6 juillet
Sébastien CLAVELIN et Virginie BENOIT	6 juillet
Eric HOMBOURGER et Julie MASSON	14 septembre

Noces d'or

Robert et Bernadette ROPP	22 août
René et Liliane LOUX	19 décembre

Noces de diamant

Jean et Odile GROSHENS	26 décembre
------------------------	-------------

Grands Anniversaires

Andrée PIED	98 ans
Simone DIEM	90 ans
Gilbert ROSE	91 ans
Jean Claude SCHMITTER	86 ans
Louise MATTERN	91 ans
Sylvain HILPIPRE	91 ans
Alice ROUGRAFF	90 ans
Paulette WEBER	90 ans
Eleonore EPP	90 ans
Simone DUBOIS	94 ans
Andrée KNIPILAIRE	91 ans
Madeleine JACQUEMIN	93 ans
Madeleine HISLER	90 ans
Paul KLOCKE	91 ans
Paulette LALLEMAND	91 ans
Berthe KERN	90 ans

Nos peines

Pierre RABESON	82 ans
Marcel HUBER	64 ans
Vittoria RIVA veuve SCHIAVA	92 ans
Gabriel VERET	69 ans
Roger MASSON	88 ans
André KIENTZ	88 ans
Martine MALAISE épouse IDOUX	64 ans
Sylvie CHARLIER épouse CALLONDANN	53 ans
André HOUTMANN	65 ans
Jean René JACQUOT	60 ans
Daniel VINCENT	76 ans
Jacqueline DURAND veuve MANIN	71 ans
Christine POURETTE veuve GEHIN	85 ans
Alice CLAUDE	90 ans
Albert Adolphe MOURLAM	88 ans
Henriette CARDEILHAC veuve KRIEGER	92 ans



Quand l'ABC fait campagne

Alors que Rothau voit apparaître les premières communications pour les municipales 2020, l'ABC - Association des parents d'élèves de Rothau - se lance dans une tout autre course: collecter des fonds pour la classe découverte des élèves de primaire qui se déroulera en avril prochain.

Au programme: Animation d'un stand au marché de Rothau le 1er février prochain.

Petit clin d'œil gourmand la veille de la chandeleur, nous vous proposerons des crêpes, des boissons chaudes et grâce aux élèves et à leurs enseignants, vous pourrez même découvrir de jolis bricolages faits main.

Alors tous à vos agendas et surtout... Partagez l'information et venez nombreux!

Enfin, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien au cours de l'année. Grâce à votre participation et votre générosité, nous permettons aux enfants de s'investir dans de beaux projets scolaires comme le projet cirque, de bénéficier de séances de cinéma à thème avec le soutien de l'Association Cinéma Le Royal ou encore de déguster de délicieux pains au lait avec le concours de la boulangerie Fieng.

Merci et bonne année à tous!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Janvier

- le 17 – Récré des aînés
- le 19 – Paroisses: galettes
- le 31 – Réception municipale annuelle

Février

- le 8 ou 9 – Fanfare: inauguration salle répétition
- le 15 – Fanfare: assemblée générale
- le 16 – Paroisse protestante: choucroute
- le 21 – Récré des aînés

Mars

- le 8 – Paroisse catholique: concours belote
- le 14 – Paroisse protestante: concours belote

Avril

- le 4 – Fanfare: loto
- le 26 – Paroisse catholique: repas

Mai

- le 1 – Fanfare: aubade
- le 8 – Cérémonie commémorative
- le 10 – Paroisse protestante: triathlon
- les 16 et 17 – Fanfare: concert

Juin

- le 6 – Dusty Boots: spectacle
- le 13 – Chamade: spectacle
- le 14 – Rothau en fête: marche gourmande
- les 20 et 21 – Fanfare: fête de la musique
- le 28 – Kermesse protestante



Bonne année